COLOMBOPHILIE

LES EXPOSITIONS HIVERNALES

Elles touchent à leur fin. La plupart ont été jugées « à la beauté » ce qui est un non-sens du moment où le jugement porte sur des pigeons voyageurs. Quelques-unes ont été jugées « au standard » ce qui est plus logique, puisque tous les oiseaux sont pris en mains et cotés pour les différentes parties de leur physique. Toutefois le standard est une règle et rien n'empêchant des amateurs de se spécialiser dans la fabrication de pigeons conformes au standard, il s'ensuit que, « beauté » ou « standard », ce sont presque toujours les mêmes qui remportent les prix dans les expositions.

A l'origine les expositions hivernales avaient pour but d'instruire les colombophiles débutants en leur mettant sous les yeux les spécimens des plus beaux pigeons voyageurs (nous disons bien : voyageurs). Mais, alors que ces expositions n'auraient jamais dû comporter d'autres prix que des distinctions honorifiques: diplômes ou médailles, puisque les oiseaux exposés avaient été déjà primés dans les concours, on en fit des manifestations destinées à entrer de l'argent dans la caisse des sociétés, et à procurer une bonne vente aux tenanciers des locaux colombophiles. On garantit des prix et on institua des poules. C'était inciter des colombophiles à se spécialiser pour l'enlèvement de ces prix, à ne plus faire voyager leurs pigeons de crainte de les perdre, et à les tenir même en volière pour en obtenir de nombreux produits, destinés uniquement à l'exposition.

⁂

Le type du beau voyageur se modifia chez ces spécialistes N'étant plus voyageurs, mais sédentaires, leurs pigeons devinrent de forts oiseaux, pansus, mous à grosses pattes, avec d'énormes têtes de mouton et des becs de coqs combattants. L'idéal du beau pigeon de course disparut des expositions.

Le standard fut créé en 1913 en France dans le but de réagir contre d'aussi fâcheux errements. Après la guerre la Belgique l'adopta, mais, hélas lorsqu'il fallut trouver des juges pour appliquer cette règle, on s'aperçut que le nombre était tout à fait restreint des amateurs susceptibles de manipuler convenablement les pigeons et de faire abstraction de leurs goûts personnels pour appliquer rigoureusement la règle du standard. De plus, les jugements au standard entraînent des complications: il faut des marqueurs pour inscrire et faire le total des points il faut des fiches spéciales pour y inscrire les points et les afficher sur les paniers. Or l'expérience a été faite de longue date: avec les colombophiles il ne faut rien compliquer.

⁂

Les seules nouveautés que l'on a pu voir en exposition sont, l'année dernière, le jugement par vote de tous les visiteurs ou sociétaires. C'est encore du jugement « à la beauté », par conséquent c'est l'ancien système, mais appliqué par la foule, au lieu d'être confié à quelques personnes seulement. Formule discutable.

Cette année, il y a eu un jugement rendu au standard, qui départageait une dizaine de sociétés. Chacune d'elles avait fait préalablement une exposition éliminatoire, et un groupement central avait réuni, pour la finale, quinze pigeons de chacune de ces sociétés. Ceci témoigne d'un désir de rendre solidaires les membres d'une société, mais au fond c'est du standard.

⁂

De l'autre côté du Channel, les Anglais qui sont des gens extrêmement pratiques, ont toujours pensé qu'un exposition devait être jugée par un seul homme, de même qu'un match de boxe ou de football est soumis à l'arbitrage d'une seule compétence. Toutefois comme il serait trop long de faire passer tous les pigeons d'un exposition entre les mains d'un seul juge, les expositions, en Angleterre, sont divisées en classes. Il y a la classe des pigeons ayant volé jusque 200 milles (350 km), celle des pigeons ayant volé au moins 400 milles (675 kilomètres), et celle des pigeons de longues distances ayant volé 500 à 600 milles.

Dans chaque classe, deux sections : mâles et femelles. Pour les jeunes pigeons il n'est pas exigé qu'ils aient voyagé. Chaque juge reçoit une classe à examiner seul et il donne les prix aux pigeons qui lui paraissent les mieux conformés, et qui se rapprochent le plus de son propre idéal du bon voyageur. Il n'y a aucune règle imposée, chaque juge travaille seul dans sa classe et sa conception personnelle est son seul guide pour le classement qu'il établit.

Ajoutons pour terminer que le juge, en Angleterre, reçoit une indemnité de déplacement et que le groupement qui organise une exposition fait connaître d'avance, sur ses affiches et ses programmes, le nom du juge pour chacune des classes.

Etre juge, en Angleterre, c'est un honneur très recherché et ce n'est pas une source de dépenses, puisque la société indemnise ses juges. S'ils sont fortunés, ils sont libres d'ailleurs de ne pas accepter d'indemnité.

E. CAILLE

Moulins-Lille. — Estam. Dubacq 74 r de Bapaume, cars C et L, dim. 19 Janvier, à partir de 9 h du matin exposition de la totalité du pigeonnier de M. STORME Henri, décédé. Ces pigeons, ainsi qu'un constateur marque Toulet, seront mis en vente de la main à la main, à partir de 11 h.

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

Comité Consultatif des Mines

Par arrêté en date du 16 janvier 1936, ont été désignés pour faire partie du comité consultatif des mines jusqu'au 1er octobre 1939, en sus des membres de droit et des membres désignés par voie d'élection : MM. Henry Chéron sénateur ; Jeanneney, sénateur ; Léon Perrier sénateur ; Thoumyre, sénateur ; Bataille, député ; DELSART, député ; de Ramel, député ; DES ROTOURS, député ; Thivrier, député.

M. le directeur général des contributions directes et du cadastre au ministère des Finances.

M. le directeur du budget et du contrôle financier au ministère des Finances

M. Mattéi, conseiller d'Etat, directeur du personnel de l'administration générale et de la prévoyance sociale au ministère du Travail.

M. Lecuyer, directeur des affaires commerciales et industrielles au ministère du Commerce et de l'Industrie

M. Coulondre, ministre plénipotentiaire, directeur adjoint à la direction des affaires politiques et commerciales au ministère des Affaires étrangères

M. Joyant, inspecteur général des Ponts et Chaussées, correspondant à Paris du gouvernement général de l'Algérie.

M. Bosment, directeur général des établissements de Wendel.

M. de Retz, directeur général des mines domaniales de potasse d'Alsace.

M. Rieth, secrétaire du syndicat des mineurs de la Moselle.

M. Shott, secrétaire régional du syndicat indépendant des mineurs pour le département de la Moselle.

BUREAUX DE DOUANE DE WATTRELOS ET DE GHYVELDE

« L'Officiel » publie le décret suivant :

« Article 1er — Les bureaux de **Wattrelos-Route** et de **Ghyvelde-Route** sont ouverts à l'importation des marchandises taxées à plus de 20 fr. par 100 kilos ou nommément désignées par l'article 8 de la loi du 27 mars 1917 et par les lois et décrets ultérieurs.

» Article 2. — Est abrogé l'article 2 du décret du 1er août 1935 restreignant les attributions du bureau de Wattrelos-Route. »

A CHACUN SON TOUR

UNE DÉCOUVERTE QUI RÉJOUIT TOUS LES AFFECTÉS DES MALADIES DE LA PEAU

Il a été finalement découvert le moyen d'agir directement sur les cellules malades du derme par l'emploi d'éléments curateurs à l'état colloïdal qui ont la propriété de traverser complètement l'épiderme.

DERCAP qui n'est ni toxique, ni irritant, ne ressemble en rien aux pommades, ni aux solutions nauseabondes ni aux liquides parfumés employés jusqu'ici et de nulle efficacité. Son odeur est agréable.

Il suffit de quelques applications de ce nouveau produit scientifique pour se rendre compte de sa puissance

Son application est propre et commode, ne nécessite aucun pansement. Son pouvoir est souverain pour toutes les maladies de la peau et spécialement dans les : démangeaisons, eczéma, gale, impétigo, rougeurs, acnés, psoriasis, furoncles, etc. Puissant désinfectant des plaies. Brûlures.

DERCAP en vente dans toutes les phcies ou à défaut aux Lab. DERCAP, 8 Av. Rachel, PARIS (18e). 9494

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 17 — **Viandes** : Bœufs : Quartier derrière 4.25 ; devant, 2 ; Aloyau, 10 ; Cuisses, 8 ; Train entier, 6. — Veaux : 1re qualité, 9.65 ; 2e, 7.85 ; 3e, 6.85 ; Pan Cuisseau, 10.25. — Moutons : 1re 12 ; 2e 10 ; 3e 8 ; Gigots, 16 ; Carrés parés, 22 ; Epaule 8. — Porcs : 1re, 6.90 ; 2e, 8.85 ; Filets 8.50 ; Jambons, 7.75 ; Lards, 3.75. — **Beurres** ; Laiteries Normandie, 17.10 ; Charente Poitou Touraine, 18 ; Malaxés Normandie 15.75 ; Malaxés Bretagne, 15.40. — **Œufs** ; Picardie et Normandie, 5.25 ; Bretagne, 4.65 ; Poitou, 5.90 ; Conservés, 4.40 ; Outre-Mer, 4.30 — **Fromages** ; Brie moyen, 1.20 ; Camembert Normandie, 2.20 ; Divers, 1.40 ; Pont-L'Evêque 2.60 ; Port-Salut, 8.25 ; Gruyère et Comté, 8.60. — **Volailles** : Canards Rouennais et Nantais, 8.50 ; Fermes 7 ; Lapins morts, 8.40 , Oies en peau, 6.75 ; Poulets morts Nantais, 12.25 ; de Bresse, 14.50 ; Poules de Bretagne, 10.50. — **Poissons** ; Barbues, 8.50 ; Bars, 17 ; Harengs français pleins, 1.40 ; vidés, 0.75 ; Homards vivants, 21 ; Langoustes vivantes, 24 ; Maquereaux français gros, 5.50 ; petits, 7.25 ; Merlans brillants, 4 ; ordinaires, 2.75 ; Morues salées, 2.65 ; Raies, 3.50 ; Sardines salées Bretagne et fraîches, 15 ; Soles, 15 , Huîtres Marennes, 95 ; Portugaises, 24 ; Moules Isigny, 0.90.

A PARIS, 17. — **Clôture.** — **Blés** : Tendance ferme ; disp., cote officielle, 84 ; courant 89 50-89; proch., 90 75-90.50-90.75-91 ; mars 94 94 25 ; 3 février, 94 ; 3 mars, 97.50 ; 3 avril, 100.50-100.25 ; 3 mai, 101.75-101 50 tous payés — **Farines, Maïs, Seigles et Orges**, tous incotés. — **Avoines** : Tend. plus faible ; disp , cote officielle, 60 ; courant, 67 ; proch., 69-68 50 ; mars, 70.25 ; 3 février, 70.25 ; 3 mars, 72 ; 3 avril, 74 ; 3 mai, 74.25-74, tous payés.

Huile de lin et colza, incotées.

Sucres ; Tend. calme ; courant, 169-169 50 payés ; proch., 171 payé ; mars, 172-172 50 ; 3 février, 172-172.50 ; 3 mars, 173-173.50 ; 3 avril, 174.50 payé ; cote officielle 168.50-169.50.

La réunion, à Lille, de l'Union des Transporteurs de France

On communique :

« Mardi dernier, dans la salle Faidherbe, rue de l'Hôpital-Militaire, a eu lieu l'assemblée annuelle de l'U.T.F.

» Différentes questions ont été traitées : Pour les services de remplacement de trains, la question du tarif kilométrique des abonnements a été étudiée à fond, de façon à pouvoir la communiquer au comité technique lors de sa prochaine réunion

» De même pour les aller et retour.

» Le bureau a fait connaître sa décision en ce qui concerne le service urbain envisagé par la municipalité de **Lens** et a communiqué la demande du maire de **Gognies-Chaussée.**

» Le trésorier donne connaissance de la situation au 31 décembre 1935.

» Avant de se séparer, les transporteurs ont voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

» Les membres de l'Union des Transporteurs de France, réunis le 14 janvier après avoir écouté avec intérêt le compte rendu de l'activité du groupement, accordent leur confiance la plus absolue au comité et à l'activité de ses membres dirigeants et des délégués qui défendent constamment les intérêts et l'avenir de la corporation. »

COURS DES CAFÉS

LE HAVRE, 17. — **Clôture.** — Tendance soutenue ; Ventes : 3.500 , Janvier, 114 ; février, 114 ; mars, 117 ; avril, 117.75 ; mai, 119.75 ; juin, 120.75 ; juillet, 123.50 ; août, 124.25 ; septembre, 127 ; octobre, 127.50 ; novembre, 130.25 ; décembre, 129.25.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Bruay-en-Artois, 17. — Beurre, 8.25 à 8 75 la livre ; œufs, 18 fr. les 26 ; pommes de terre, 0.50 le k. ; poulets, 14 à 22 fr. p. 26 à 45 fr. la c. ; poules, 14 à 22 fr. p. 22 à 44 fr. la couple.

A Lens, 17. — Bœuf, 6 à 20 fr. le k. ; veau, 10 à 15 fr. le k. ; mouton, 15 à 20 fr. le k . porc, 9 à 13 fr. le k. ; beurre, 15 à 17 fr. le k. ; œufs, 17 fr. les 26 ; lapin tué, 13 fr. le k. ; poulet tué, 16 fr. le k ; pommes de terre, 0.60 le k. ; carottes, 1 fr le kilo.

A Cassel, 16. — Beurre en bloc, 16.50 le k. ; en livre 8.50 , œufs, 16 à 17 fr. le quarteron ; poules, 30 à 38 fr. la c. ; poulets, 32 à 46 fr. la c. ; lapins, 6 fr. le kilo.

A Gravelines, 17. — Beurre, 8 à 8.50 la livre ; poules, 28 à 32 fr. la c. ; canards, 25 à 30 fr. la c. ; lapins gros, 15 à 16 fr. p. ; petits, 4 à 6 fr. p ; œufs, 17 à 18 fr. les 26 ; poulets, 30 à 40 fr. la c. ; pigeons, 12 à 14 fr la c. ; lapins moyens, 12 à 14 fr. p ; pommes de terre, 0.45 à 0.50 le kilo.

A Ardres, 16. — Beurre, 6.50 à 7 fr. la livre ; œufs, 16 à 16.50 le quarteron ; poules vivantes 25 à 28 fr. la c ; poulets vivants, 25 à 35 fr. la c. ; canards vivants, 20 à 25 la c ; pigeons vivants, 9 à 10 fr. la c. ; lapins vivants, 15 à 20 fr. ; veaux gras, 5 à 8.50 , porcs gras, 4 à 4.25 ; moutons vivants 5 à 5.25 ; vaches vivantes, 2 à 2.50.

A Lumbres, 17. — Beurre, 6.50 à 7 fr. la livre ; œufs 14 à 15 fr. le quarteron ; poules, 25 à 30 fr. la c. ; poulets, 28 à 38 fr la c. , pigeons, 6.50 à 7.50 la c. ; oies, 18 à 22 fr. p. ; lapins, 5 à 20 fr., selon grosseur ; pommes de terre, 0.50 le k. ; choux-fleurs, 2 à 2.50 pièce.

A Berlaimont, 16. — Beurre en gros, 17 fr. le k. ; au détail, 18 fr. le k. ; œufs, 0.60 et 0.65 p. ; fromage blanc, 1 fr. le k. en gros , maroilles, 5 à 7 fr. p. ; poules, 15 à 16 fr. pièce.

Au Cateau, 16. — Beurre, 9 à 9.50 la livre ; œufs 0.50 à 0.60 p. ; fromage blanc frais du pays, 1.50 le k. ; pommes de terre, 0.50 le k. ; choux-fleurs, 3 à 3.50 p. ; haricots secs, 3.50 le kilo.

Au Quesnoy, 17. — Beurre, 18 fr. le k. ; œufs, 0.60 p. ; fromage blanc du pays, 1.50 le k. 1.25 la pinte ; maroilles, 8.50 à 10 fr., suivant grosseur ; boulettes de l'Avesnois, 1.75 à 2 fr. pièce.

A Avesnes-sur-Helpe, 17. — Beurre en gros, 17 à 17.50 le k. ; au détail, jusque 19 fr. le k. , œufe en gros, 0.50 et 0.55 p. ; au détail 0.55 pièce.

LAROCK OPTICIEN

4, rue des Maifonds, LILLE

Ses nouveaux prix sont renversants

Ouvert le dimanche de 9 h. à 12 h. 30.

Remise aux A.C., F.N., fonctionnaires, etc. 147

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DE LILLE, DU 17 JANVIER 1936

Avoine blanche et ou jaune, 47 kilos poids naturel, Lille ou parité. Les 100 k. nets, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Janvier, 62.50 ; févr., 63.50 ; 3 de février 64 50 ; 3 de mars, 66.50 ; 3 d'avril, 68.50.

Blé, 76 kilos, poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première côte. — Janvier, 80.50 A. ; février, 81 A. ; 3 de février, 83 A. ; 3 de mars, 83.50 A. ; 3 d'avril, 84.50 A.

Clôture. — 82.50 ; février, 83.50 ; 3 de février, 84 A. ; 3 de mars, 85 A. ; 3 d'avril, 86 A.

Clôture. — Janvier, 82.50; février, 83.50; 3 de février 84.50 ; 3 de mars, 85.50 ; 3 d'avril 86.50.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Première cote. — Janvier, incoté ; février, incoté ; mars-avril, 68 A. ; 4 de mars, 87 A. , 4 de mai, 86 V. ; 6 de juillet, 65.50 V.

Clôture. — Janvier, 67 ; février, 67.50 ; mars-avril, 67.50 ; 4 de mars, 66.50 1 4 de mai, 67.50 ; 6 de juillet, 65.50.

Maïs jaune Maroc, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première dernière cotes et clôture. — Incotées

Nitrate de soude, 95 %, magasin Dunkerque. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées

Huile de lin, départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte, sans taxe à la production.

Première cote. — Janvier, 217.50 V. ; février, 217.50 V. ; mars-avril, 221.25 V. ; 4 de mars, 22.50 F. ; 4 de mai, 226.25 F. ; 4 derniers, 230 F.

Dernière cote. — Janvier, 215 V. ; février, 217.50 V. ; mars-avril, 220 V. ; 4 de mars, 221 25 V. ; 4 de mai, 225 F. ; 4 derniers, 230 V.

Clôture. — Janvier, 212.50; février, 215; mars-avril, 217.50 ; 4 de mars, 220 ; 4 de mai, 225 , 4 derniers, 228.75.

Tourteaux de lin, départ usine ou magasin. En vrac, comptant sans escompte

Première cote. — Janvier, 60.25 A., 61.25 V. ; février, 60 50 A., 61.50 V. ; mars-avril, 58 A., 60 V. ; 4 de mars, 58 A., 60 V. ; 4 de mai, 59 F. , 4 derniers, 61.75 F.

Dernière cote. — Janvier, 60.50 A., 62 V. ; février 62 F. ; mars-avril, 59.25 A., 60 50 V. , 4 de mars, 59.25 A., 60.50 V. ; 4 de mai, 59 A. 59.50 V. ; 4 derniers, 62 F.

Clôture. — Janvier, 61.25 ; février, 62 ; mars-avril, 60 ; 4 de mars, 60 ; 4 de mai, 59.25 ; 4 derniers, 62.

MARCHÉS DES COTONS

DU VENDREDI 17 JANVIER 1936

LE HAVRE — Janvier 236 ; février, 236 ; mars, 239.50 ; avril, 239.50 ; mai, 241.50 ; juin, 241 ; juillet, 242.50 ; août, 242 ; septembre, 239 ; octobre, 235 ; novembre, 234 ; décembre, 237. — **Hausse** 1 3 points.

LIVERPOOL. — **Baisse** : 1 penny.
NEW-YORK. — **Hausse** : 3 points.

Un accord commercial franco-chilien

Santiago du Chili, 17. — L'accord commercial signé entre la France et le Chili prévoit la suppression des droits de douane sur les livres envoyés à des particuliers, de même que sur les revues de mode, d'histoire et les brochures.

A L'OFFICE NATIONAL DES COMBUSTIBLES LIQUIDES

Paris, 17. — Le ministère du Commerce, communique :

« Le Conseil d'administration de l'Office national des combustibles liquides a tenu sous la présidence de M. Henri Roy, sénateur, une séance au cours de laquelle M. Zaffraya, contrôleur financier, a pris ses fonctions.

» Le Conseil a procédé à l'inventaire des stocks commerciaux de réserve de tous produits pétrolifères et étudié leur répartition. Le directeur de l'Office a informé le Conseil de l'accord qu'il a obtenu de la Chambre Syndicale des Raffineurs de pétrole et de la Compagnie française des pétroles relatif à l'approvisionnement des distributeurs d'essence, sur un pied d'égalité, dans les usines de la Métropole.

» Saisi du rapport définitif du comité international constitué pour l'étude de toutes les questions afférentes à l'hydrogénation de la houille, des lignites, des goudrons des résidus de pétrole, le Conseil a décidé de le soumettre au gouvernement ».

BOURSE D'AFFRETEMENT DE DOUAI

Cours enregistrés du 13 au 17 Janvier

Noyelles-Villenoy, 30.50; Corbehem, 5.90. — Vendin-Ledeberg-l.-Gand, 9 ; Corbehem, 6 ; Base Conflans, 22 ; Haubourdin, 5 ; Bezons, 25 , Aubervilliers, 28.30. — Gayant-Cambrai, 6.50. — Cantin-Thun, 7.75 ; Condé, 9. — La Lacque-Base Conflans, 24.50. — Arras-Marquette, 9.50. — Saint-Amand - Aubervilliers V., 27.65. — Fresnes-Base Conflans, 22. — Thiers-Paris Villette, 29 , Gaulier Sedan, 26. — Escarpelle-Corbehem, 5.90 ; Paris env., 26.50. — Vieux-Condé-Origny-Sainte-Benoîte, 18. — Bruay-Corbehem, 7 ; Beautor, 15.75 ; Gargenville 26. — Harnes-Briare, 38. — Violaines-Bucy-le-Long, 21.60. — Denain-Base Conflans, 20.50. — Oignies-Argenteuil, 24.25. — Eleu-Lombasle, 30.50. — Courrières Billancourt, 26.50. — Croix-Wasquehal-Dijon. 13.000.

Bourse du 17 Janvier

Oignies - Argenteuil, 24.25. — Denain-Couvrot, 21 ; Base Conflans, 21 ; Paris, 26. — Violaines-Paris env., 28.10. — Harnes-Choisy-le-Roi, 29.45 ; Couvrot, 22.50. — Escarpelle-Origny, 17.25. — Vendin-Gand, 9 , Nanterre, 24.80. — Carvin-Venette, 17.25. — Courrières-Billancourt, 26.50.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Paris, 17, par décret du 15 janvier 1936, M. Beste, gouverneur général de l'Afrique équatorale française, a été promu au grade de commandeur de la légion d'honneur.

M. Beste était officier de la Légion d'honneur depuis le 15 janvier 1931.

DES TRYPTIQUES SPÉCIAUX POUR LES AUTOS A L'OCCASION DES JEUX OLYMPIQUES DE BERLIN

Berlin, 17. — A l'occasion des jeux olympiques, du premier au 16 février et du 25 juillet, au 16 août, les postes douaniers allemands délivreront, moyennant un marck, des passeports spéciaux aux automobilistes étrangers ne possédant pas de passeports douaniers (tryptique ou carnet de passage). Ces passeports spéciaux olympiques donnent droit à l'entrée libre des voitures sans remise de caution.

Avez-vous des varices... de l'œdème... des palpitations de cœur ?

Il n'y a pas sujet de vous inquiéter, mais il faut vous soigner car ces troubles sont autant de signes de fatigue ou d'usure de votre système circulatoire ou nerveux. Il est indispensable de fluidifier votre sang pour faciliter le travail du cœur. Nous ne saurions donc vous conseiller un traitement supérieur à l'Urodonal. C'est un merveilleux régulateur de la circulation générale.

"L'URODONAL facilite la circulation du sang en assouplissant les artères : n'est-il pas le plus puissant désincrustant connu à l'heure actuelle."

Professeur G. LÉGEROT,
ancien Professeur de Physiologie à l'École Supérieure des Sciences d'Alger.

La boîte (20 doses) **10 francs.** Pour vos cures régulières, il est plus avantageux de prendre le grand flacon à **16 francs** (40 doses) ou le triple flacon à **40 francs** (120 doses).

Toutes Pharmacies ou Ets CHATELAIN, — 2, Rue de Valenciennes - PARIS —

BON n° 161RN *à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Dr J.-G. Guignol : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter".*

C'EST UN PRODUIT CHATELAIN, LA MARQUE DE CONFIANCE

9400

SUCCÈS MERVEILLEUX

Milliers d'attestations — Une formule spéciale pour chaque cure. (20 ans d'expérience). La méthode de l'ABBÉ HAMON Guérit Diabète, Albumine, Reins, Cœur Foie, Rhumatismes, Bronchite, Anémie, Obésité, Entérite, Estomac, Eczéma, Ulcères, Artério-Sclérose Nerfs, Insomnie, Constipation, Ménopause, Règles douloureuses, Boutons, sang vicié, Circulation du Sang. Revient à 0 fr. 45 par jour. Rien que des plantes — Sans régime — BROCHURE GRATUITE. Ecrire : Laboratoire Botanique, 10 boulevard Sébastopol, PARIS

BOURSE DE LILLE DU 17 JANVIER 1936

VALEURS	C. préc	C. du J
CHARBONNAGES		
Albi	480	431
• Par	396	405
Aniche	1480	1475
Anzin	655	650
Béthune	5075	5045
• 10e	493	488
Blanzy	626	626
Bruay	1709	1700
• 10e	170	169
Carvin	1406	1421
Clarence	260	257
Com Fourci	233	233
Courrières	255	234 50
Crespin	39	..
Dourges	830	838
Escarpelle	2220	2215
Frankenholz	49	49
Gouy-Servins	30	..
Lens	342	338
Liévin	160	161
• C. 30 ac	4900	4850
Ligny-lez-Air	40	..
• Part	40	..
Marles 70e	480	485
Nord d'Alais	186	..
Ostricourt	1030	1032
Thivencelles	104 50	105
Vicoigne	542	537
METALLURGIE		
Bl. Misser	40	..
Ac. Longwy	212	216
Ac Nord	271	267
Sam et Mse	342	342
Etabl. Arbel	294	294
Chant. Fr	148	148
At. C. N Fr	441	440
B St-Vaast	140	145

VALEURS	C. préc.	C. du J
Constr Méc.	164	163
Delat-Frouar	100	96
Den. Anzin	939	935
Escaut Capi.	405	405
Fives-Lille	758	762
Mar et Hom	310	
Nord et Est	402	410
Mat Fr-Bel	1640	1657
Jeumont	365	360
• Part	725	725
Lonv et Rec.	1095	1095
Peugeot	501	501
Ryo-Catteau		...
St-Am (F.-L.	1630	
Sen Meub.	492	494
PETROLES		
Fr.-Polon	260	...
Grabownika	14	..
• Part	70	
Lille-Bonnie	186	190
• prior.	385	390
Pechelbronn	260	...
Raf Pét Nd	42	
Silva Plana	85	86
• Part	92	92
INDUSTRIES TEXTILES		
Etabl. Agach	235	245
Cot. St-Quen	58	
Czentochovi.	188	188
Fil-Filt. Fr.	364	
Industr. Tex	835	832
• jouis.	460	450
Le Blan	248	
Lyon soie ar	99	99 50
Saint Frères	80	82
Tibergbien	240	240

VALEURS	C. préc	C. du J
VALEURS DIVERSES		
Cred.Nd ex.c	[illegible]	580
Sofinest	65	..
Un d Mines	160	
Elect L.-R.	170	170
Art. F. et L.	327	326
Béthunoise	234	227
El et G. Nd.	415	414
El Nd-Ouest	771	778
En El N F	468	472
Hersin-Coup	510	510
Billy-Mon A	392	...
Billy-Mon P	3100	....
Cim Boulon	63	..
O C H d	152	
C Franç. m	1215	1247
Mat C. Lots	115	
Poliet-Cheus	203	205
Tuil. Beauv	354	
Engr. Auby	106	106
Gl Verr sp	3680	
Kal Ste-Th.	598	590
Kuhlmann	562	572
Ble Comines		
Saint-Gobain	1680	1680
U Libercour	168	
Gl. An. anc	680	679
Asturienne	77 50	77 50
Le Lucette	175	170
Mokt el Had	3310	3280
Tekkah	575	567
Zinc Silésie	88	
Béth. d'Alim	284	284
Bras C.N.F.	286 50	287
Motte-Cord.	610	610
Falc. St-Am	708	680
Peyrissac	71	..

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1923 6 %, 485, 1926 7 % (Janvier-Juillet), 497. 1926 7 % (Mars-Septembre), 497; 1927 7 %, 510; 1931 4 % (remb. à 1.000), 785; 1931 4 % (bon 2.000), 1022; 1931 4 % (bon 500), 415; 1934 5.50 %, 852. — Département du Pas-de-Calais 1926 7 %, 506; 1927 7 %, 509; 1929 5 %, 860. — Roubaix 1929 5 %, 815. — Crédit National 1919 5 %, 527; 1920 5 %, 502; 1921 6 %, 512; 1922 6 %, 508; 1923 6 % (Février-Août), 520; 1923 6 % (Avril-Octobre), 590; 1924 6 %, 525; 1934 5 %, 960. — Denain et Anzin 1927 6 %, 950. — Eglises dévastées (Group de Reconstr.) 1928 6 %, 470; 1928 5 %, 885; 1931 4 %, 765. — Grosse Métallurgie 1931 4 %, 770. — Houillères du Nord et du P.-de-C. 1927 6 %, 495; Janvier 1931 4 %, 750; mars 1931 4 %, 765; juin 1931 4 %, 765; août 1931 4 %, 765. — Liévin 1926 7 %, 490. — Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing 5 %, 802 — Artésienne de Force et Lumière 1929 5 %, 753; 1931 5 %, 756. — Electrique du Nord-Ouest 5.50 %, 800. — Interbrabant 4.50 %, 728. — Fives-Lille 4 %, 490. — Pont-à-Vendin (Société Métallurgique de) 5 %, 386. — Senelle-Manbeuge 1930 4.50 %, 640; 1931 4.50 %, 1310. — Agache fils 5 %, 450. — Cotonnière de Fives 4.50 %, 506. — Frémaux (Filatures) 5 %, 532. — Lainière de Roubaix 5.50 %, 721. — Le Blan et Cie 7 %, 410. — Lemaire-Destombes 6 %, 580. — Société de Filatures (Anc. Ets Desurmont et fils), 510. — Baignol et Farjon 1928 6 %, 381. — Brasseries Joseph Vandeme 7 %, 485. — Chicorées supérieures (Société Indust.) 5 %, 960. — Eternit 5 %, 930 — Finalens 5 %, 710. — Immobilière de l'Artois 4.50 %, 722 — Industrielle et Agricole de la Somme 6.50 %, 335 — Produits chimiques du Marly 4.25 %, 646. — Soumont (Mines de) 5 %, 645. — Beeringen 5 %, 722. — Bruay 1932 5.50 %, 865. — Crespin-Nord 4.50 %, 550. — Escarpelle 1904, 1907 et 1909 4 %, 365. — Liévin 1931 5 %, 841. — Thivencelles 1931 5 %, 850.

BOURSE DE PARIS DU 17 JANVIER 1936

VALEURS	C. préc	C. du J
PARQUET COMPTANT		
3 % perp	71 40	71 10
3 % amort.	75 45	75 ..
3 1/2 % amor	89 50	90 ..
4 % 1917	74 45	74 10
4 % 1918	73 55	73
5 % 1920	103	102 60
4 % 1925	80 50	80 2.
4 1/2 % 1932 A	79 75	79 40
4 1/2 % 1932 P	80 45	80 15
O Tr 4 1/2 33	900	9.6
Ch F. Et. 4 %	654	652
— 5 %	675	673
P T T 5 % 28	443	445
— 4 1/2 % 29	413	411
Bons du Tr		
7 % 1926	534	537
4 1/2 % 1933	525	530
Cais.aut.4 1/2	532	531
Crédit Nat.		
5 % 1919	521	521
5 % 1920	501	500 50
6 % 1921	515	515
Juillet 1922	501	506
Janvier 1923	518	518
Juin 1923	512	510
Janvier 1924	518 50	524
3 % 1932	511	...
4 1/2 % 1932	910	...
5 % 1934	864	862
Dép.N.6 % 21	472	474
Banq de Fr	8925	8860
Soc Génér.	1006	1005
Ch F. Est.	878	870
— Lyon	835	835
— Midi	840	846
— Nord	1011	1007
— Orlé.	805	805
Métropolitai	1095	1091
Elect Paris	714	714
El G. du Nc	405	409
En El N. F.	463	470
Thom Houst	160	157
Nord-Est	405	402
Schneider	1485	1500
Tréfil. Havr.	808	800
Conrrières	228	236
Lens	340	340
Vicoigne	542	537
Boléo	78	78 50

VALEURS	C. préc	C. du J
PARQUET COMPTANT		
Kuhlmann	577	575
Peugeot	504	502
Egypte unif	1540	1550
Japon 1907	1255	1200
Russe conso	17	17 50
Royal Dutch	23810	23650
Sucr Egypt	410	409
El Lille-R.-T	165	170
Cot. St-Quent	70	
Le Blan et Ci	249	249
Saint-Frères	80	83
Ac. Longwy	214	216
Ac du Nord	264	262
Ac Paris-Ou	569	552
A Sam-Mse	336	340
Arbel	292	296
Chan Franc	149	149
Cons Nd Fr	440	437
Constr Méc	162	162
Fives-Lille	751	760
Jeumont act	365	367
F B M C	1644	1630
Den-Anzin	843	850
Louvroil	1100	1094
Sen.-Manb.	488	498
Béthune act	5070	5069
— 10e	495	488
Aniche	1475	1461
Anzin	650	648
Blangy	629	623
Carvin	1417	1415
Dourges	830	845
Ligny-l-Aire	38	
Marles	476	488
Ostricourt	1084	1032
Lille-Bonn. p	395	394
— o.	196	197
Kali Ste-T 10e	490	566
Verr Aniche	720	715
Cim Franç.	1222	1221
Cim. Boulon	68	62
C O. Ste-B.	3540	3445
Bokanowski	67	67
Poliet Chaus	209	205
Mars de créd	534	534
Zinca Silésie	80	
Astur. Mines	78	76 25

VALEURS	C. préc	C. du J.
BANQUE COMPTANT		
Bruay	1655	1685
Clarence	256	258
Liévin cp 30	4825	4850
La Lucette	170	170
Fabise	[illegible]	90
PARQUET TERME		
Banq de F.	9045	9000
Banq Paris	982	982
Un Paris	457	454
C Nat d Es	825	820
Crédit Fonc.	3035	3035
Crédit Lyon	1660	1652
Pennaroya	420	[illegible]
Gafsa	534	532
St-Gobain	1690	1663
Citroen	77	75 50
Say	662	653
Fonc Egypt	2485	2480
Wag.-Lits	41 50	41
Central-Mine	1830	1835
Montecatini	143 50	142
Rio-Tinto	1483	1485
Norv Azot	621	649
BANQUE TERME		
Albi	480	480
Astra Rom.	75 75	77
Bruay 1/10.	170 50	168 50
Caoutchouca	95 25	93 75
Chartered	55	56
Concordia	38 75	38 25
De Beers ord	537	530
Goldfields	288	284 50
Huil. de Pét.	219	214
Jagersfont.	127	121
Liévin Act.	163 50	161 50
Malacca ord	118 50	118
Mexic. Eagle	31 25	33
Gr. Lacs Afr	522	521
Randmines	643	633
Shell Transp	340 50	338
Silva Plana	86 50	86
Tanganyka	43 85	45
Tharsis	299 50	306 50
Vieill. Mont	1010	1010

OBLIGATIONS. — Ville de Paris : 1871, 385; 1875, 475; 1876, 475; 1892, 243; 1894-96, 242; 1898, 297; 1899, 966; 1904, 293; 1910 2 3/4, 261; 1910 3 %, 249; 1912, 256; 1928 5 %, 801; 1929 4 1/2, 805; 1930 4 %, 732; Emprunt à lots 1930 4 %, 769; 1931 4 %, 735; Fortif 4 %, 695; 1932 4 1/2, 801; 1934 5 1/2 %, 958; 1934 5 %, 780.

Foncières : 1879, 532; 1883, 270; 1885, 296; 1/5, 69,50; 1895, 394; 1903, 339; 1909, 167; 1913 3 1/2 %, 330; 1913 6 %, 469.50; 1930 5 1/2 %, 725.

Communales : 1879, 396; 1880, 545; 1891, 280; 1892, 325; 1899, 303; 1906, 323; 1912, 164; 1926, 589; 1927, 510; 1929, 826; 1930 4 %, 705; 1931 4 %, 746; 1931-32, 729; 1932, 761; 1933 5 %, 802; 1934, 965; Panama oblig., 130

CHANGES. — Londres 74.91 ; New-York 15.115; Belgique 255.625, Espagne 207.25; Hollande 1030; Italie 121,30; Suisse 490.25.

BOURSE DE BRUXELLES DU 17 JANVIER 1936

VALEURS	C. préc	C. du J.
comptant		
Rte belg 3 %	79 75	85
5 % d. guerre	531	531
Lots Congo 8	180	184
Banq Nation	1915	1885
Soc Gén. P.	3950	3925
Ch. fer Cong	221	221
C.G Lacs c	440	435
Cockerill	552 50	480

VALEURS	C. préc	C. du J
comptant		
Const El Cl	462 50	567 50
Ougrée	650	680
Providence	13450	13500
Sam-Mos.	1410	1480
Beeringen	575	565
Kessales	5000	5050
Laura	805	815
Asturienne	151	155

VALEURS	C. préc	C. du J.
comptant		
Vieil Mont.	1945	1945
Electro belge	2000	2000
Dhalbusch	290	290
Silésie	...	...
Canada pac.	348	...
Tubize ord.	181	...
Un M. Kat.	2000	2070

FEUILLETON DU 18 JANVIER. — N° 48

— Celui qui a fait le coup ? Rien de rien ! On se mettra en quête de lui bientôt... Il paraît que M. Vaillant a télégraphié, ce matin, de très bonne heure, au procureur de la République...

François, affaissé sur son siège, défaillit...

Dehors, Mélie effarée elle aussi, bien sûr, se tut...

— Je m'ensauve, madame Louvau, reprit le facteur J'ai une tournée ce matin, oui !. Au revoir !...

— Au revoir !...

La porte de la haie grinça.

Mélie ayant vu s'éloigner le « rural » rentra dans la salle.

François la sentant près de lui, se redressa... moins dans une vigueur que dans un mouvement d'appel à l'aide.

Il allait parler...

Elle bondit... lui fit signe de se taire : Elle avait vu Lucette apparaître, là-haut, sur le palier de l'escalier qui menait à l'étage

Elle resta près de François, pour le soutenir en ce premier péril... en cette première rencontre, depuis le crime, du père et de la fille.

Déjà, « l'enfant » était là...

Elle avait descendu les marches précipitamment, dans un trouble...

Elle était pâle, agitée... à peine vêtue d'une camisole en toute hâte passée et d'un petit jupon.

Comme, levée enfin, elle commençait sa toilette, rêveuse, préoccupée, elle avait entendu la voix du facteur... avait entr'ouvert la fenêtre de sa chambre donnant sur le jardin... écouté, et, par ainsi, connu la tragique nouvelle.

De même que Hélène, là-bas, elle s'était sentie frappée par ce coup qui devait meurtrir Robert Duroc profondément.

Oh ! elle l'avait revu, l'avant-veille, avec une émotion vive, lorsqu'il avait passé, en voiture, sur la route, se rendant à Locmariaquer, en congé sans doute à l'occasion des fêtes de Noël et de l'an neuf.

Quelle déception, la nuit précédente, à l'église, où elle avait espéré le revoir.

Mais si [illegible], peut-être, il s'était abstenu de paraître à la messe de minuit, on le verrait certainement à la messe du matin.

Et Lucette, coquettement, se parait, pour qu'il la vit belle, lorsque la nouvelle sinistre, jetée à travers la joie qu'elle se promettait, l'avait bouleversée

— Maman... dit-elle, c'est effrayant !... J'ai entendu... Le commandant Duroc... assassiné !...

Elle étreignit Mélie et se serra contre elle, étroitement, émue, épouvantée, et comme d'instinct, contre un danger latent qu'elle sentait menaçant, cherchant une protectrice éprouvée, sûre.

Il sembla que la mère comprenait.

Elle apparut plus que jamais puissante tendre.

Elle eut un sourire de défi au sort.

Elle tenait sa fille, la baisait, lui promettait, sans mot dire, rien que par son enlacement, par ses caresses, de la défendre et, mieux, de la sauver.

Une promesse formelle !...

Sa chair, son sang, sa vie, elle donnerait tout, palerait, rachèterait, ferait à Dieu pitié, obtiendrait merci pour Lucette.

Et « l'enfant », dans ses bras, tout à coup, s'apaisa. O bienfaisant pouvoir exercé par un cœur d'où s'épand une force d'amour !...

— Un malheur !... fit Mélie... avec un soupir... Un grand malheur !...

Elle hocha la tête, et ajouta... donnant à ses paroles — pour elle... pour François — un double sens...

— Ceux qui restent, et que le coup atteint, sont à plaindre surtout !...

— Oui !... répliqua Lucette... dont la pensée se porta, derechef, sur Robert...

François restait immobile là-bas... toujours tête basse... n'osant montrer son masque blême à sa fille... gêné par sa présence... impatient qu'elle partît... s'agitant, tourmenté...

Mélie le sentit... s'efforça de le délivrer.

Tout à l'heure, lorsqu'il se retrouverait face à face avec « l'enfant », il serait mieux d'aplomb, sans doute...

Elle tendit à Lucette la lettre apportée pour elle...

— Tiens... reprit-elle... c'est de Jean... Il est gentil ce petit, de penser à nous, de nous donner de ses nouvelles... Lis son billet... Tu nous diras ce qu'il devient là-bas...

Elle poussa doucement Lucette vers le fond de la salle...

— L'heure passe... Va, va t'habiller, ma fille... Nous allons à la messe tous, ce matin, tu sais ?... Il faut que nous nous apprêtions aussi, ton père et moi...

La jeune fille remonta à sa chambre...

Elle s'assit... soudain comme cassée... tant l'émotion subie l'avait profondément secouée.

Du reste, effrayée encore... Cette nouvelle si brusquement jetée !... Ce meurtre !... La victime !...

L'imaginative créature, seule à présent, se représentait la scène... Elle voyait le tilbury s'avançant sur la route, sous la neige, et l'assassin frappant... Elle frissonnait...

Peut-être que le coup s'était fait tout près de la maison paternelle...

Dire qu'elle avait marché la nuit dernière, au sortir de la messe, sur cette route... où l'assassin avait évolué !...

Depuis qu'elle vivait, jamais il n'y avait eu de crime dans le pays...

Et puis, elle connaissait si bien le mort !... Il n'y avait pas si longtemps qu'elle l'avait rencontré...

Quand il l'apercevait, il s'arrêtait toujours pour lui parler... Il lui imposait un peu ; mais il était si doux avec elle... Il lui souriait, lui demandait de ses nouvelles, s'intéressait à ses travaux, lui disait gentiment qu'elle était jolie... Toujours un compliment, simplement dit, qui la charmait...

D'ailleurs, n'était-ce pas le père de Robert ?... Ils se ressemblaient trait pour trait... Tout ce qui touchait à Robert l'enchantait...

Oh ! le pauvre garçon !... Son père, assassiné !... Comme il devait souffrir !...

Elle essayait de se représenter ce qui s'était passé chez les Duroc quand ils avaient été en présence du cadavre... Quel épouvantement !... Quel chagrin !...

Tuer !... Tuer !... Oh ! quel acte !... Était-il possible qu'on osât le commettre ?... Mais toujours, alors, on devait sentir sur soi la main glacée de la victime !...

Qui avait assassiné le commandant ?... Pas quelqu'un du pays, à coup sûr... Personne, aux environs, n'était capable d'un pareil crime !...

Le « rural » l'avait dit ; « On se mettra en quête du meurtrier bientôt... M. Vaillant a télégraphié au procureur de la République... »

Ce meurtrier, le trouverait-on ?...

Quelque étranger de passage... C'était probable, et qui avait tué pour voler...

Et Lucette, emportée par son imagination, se transformait en justicière, par amour pour Robert et pour venger son père, se mettait au pourchas de l'assassin, le découvrait, le livrait, farouche, glorieuse.. Pauvre, pauvre Robert !...

Elle tenait toujours la lettre de Jean... Elle l'avait oubliée... Elle rêvait, éperdue...

Le rêve... c'était si bon !... François lui reprochait assez d'être sans cesse dans le bleu...

Le matin, à son réveil, elle avait vu sa mère, assise à son chevet, la regardant dormir... Elle était là depuis un moment, avait-elle dit... Cela lui arrivait souvent de venir voir ainsi son enfant endormie...

De bonnes nouvelles... Elle lui apportait fraîches, pour lui donner une joie, comme un cadeau de Noël Pendant la nuit, François et elle avaient causé longuement de l'avenir...

Grâce à l'oncle Jacques, les dettes seraient payées... On aurait un peu d'argent d'avance... On allait se mettre à l'œuvre, se relever... Ce serait fait en quelques années.

Tout le monde, dans la maison, remplirait sa tâche... Avec du courage, que n'accomplirait-on pas ?...

François était bien résolu... Il l'avait promis... Oh ! mais formellement... Il tiendrait, cette fois... Plus de fêtes, de jours de musardise ; surtout plus de colères, plus de violences.

Au travail... Le seul mot d'ordre... On paierait les dettes d'abord... On remonterait la maison, ensuite...

Et Mélie avait ajouté : « Enfin, on te créera une dot... »

Oh ! comme elle parlait avec foi, la mère, ce matin-là... et force aussi... convaincue, sûre d'elle...

Sainte femme !... Elle n'avait eu qu'une pensée depuis que son enfant vivait : la faire heureuse !...

(A suivre).